

## HISTOIRE // ISTOR

Au bord de l'Élorn

# Contrebande à Poul ar Velin !

Poul ar Velin était à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, un port où se croisaient navires marchands et bateaux corsaires.

Qui, aujourd'hui, oserait soupçonner que ce paisible rivage abritait, voilà trois siècles, des contrebandiers ?

Michel Boucher revient sur le sujet.

La noblesse aimait le vin de Gascogne et, au temps du Roi Soleil, on en éclusait beaucoup ! À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, de riches marchands avaient pris possession, à Poul ar Velin, de celliers où ils entreposaient de grandes quantités de barriques de vins et d'eaux-de-vie, déchargées des bateaux qui venaient s'échouer ou s'ancrer dans ce port à l'abri des regards indiscrets. Où du moins le pensaient-ils !

## Contrebande d'alcool

Ces marchands avaient aménagé des « logis » au-dessus des celliers où « ils trafiquaient et fraudaient journellement » en vendant frauduleusement, dans le port de Poul ar Velin, des quantités d'alcool sans se soucier des taxes dont ils auraient dû s'acquitter. Mais une plainte de l'Écuyer, Guillaume de Vasane, seigneur de Moechan permit de découvrir le pot aux roses ! Le sieur Le Gac de l'Armorique, négociant et armateur à Recouvrance ainsi qu'un capitaine de navire de Bordeaux, le sieur Castaignet, époux de la fille d'un marchand du port de Landerneau faisaient partie des fraudeurs. L'affaire fut jugée le 24 juillet 1698 au logis du Sénéchal et premier magistrat du siège royal de Brest en présence de Raoul

Nayl, procureur du « *fermier général des grands et petits devoirs de Bretagne* » mais en l'absence des cinq trafiquants incriminés qui avaient sans doute préféré mettre les voiles pour ne pas comparaître à l'audience !

## Un commis buraliste

Pour remédier à de tels abus de désordre, le procureur du roi décida d'installer un commis buraliste à Poul ar Velin et cette charge fut confiée à Mathurin de Quéremar. Après avoir prêté serment, celui-ci fut autorisé à y établir un bureau pour y « *recevoir les déclarations, charges et décharges des vins et autres boissons* » entreposés dans les celliers et pour percevoir les taxes sur les cargaisons des bateaux qui transitaient par ce port. Les marchands furent menacés de lourdes peines si d'aventure l'envie leur prenait d'aller « *troubler ou inquiéter* » le commis buraliste.

## Un vrai port marchand

Au fil du temps, le port de Poul ar Velin fera l'objet de contrôles plus accrus avec l'établissement au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'un commis au tabac puis après la Révolution, la création d'un poste de douane. ■

MICHEL BOUCHER (AGIP)

## 1690

le sieur Le Gac de l'Armorique deviendra maire de Brest malgré le trafic dans lequel il avait trempé. Une rue de Recouvrance porte toujours son nom

## 1787

décès au port de Poul ar Velin du sous-brigadier des « États », Yves Delisle, commis au tabac

## 1825

la Maison Blanche (devenue un lieu-dit) était en fait le corps de garde de la douane à l'entrée du port de Poul ar Velin



Crayon du début des années 1800 : des douaniers surveillent l'entrée du port sur l'allée du manoir de Poul ar Velin (manoir de 1598)



Selon la tradition orale, cette maison du fond de l'anse aurait servi de bureau au préposé des douanes